

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PROFIL EQUILIBRE

Code ISIN Part D : FR000445058
 FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
 du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement moyen terme (3 à 5 ans), une performance supérieure à celle de l'indice composite, composé à 30% de l'indice MSCI Euro, à 35% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, et à 35% de l'€STR capitalisé.

L'OPCVM est un fonds profilé à dominante en produits de taux d'intérêts.

Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'OPCVM sera exposé aux marchés de taux dans une fourchette comprise entre 40% et 100% de l'actif net (via des titres en directs et des OPC) et de 0 à 50% de l'actif net aux marchés actions via des titres en directs et des OPC. Les investissements en actions d'entreprises de petites et moyennes capitalisations seront limités à 20% de l'actif net et à 10% maximum aux marchés actions des pays émergents.

Le fonds sera investi dans une fourchette comprise entre 20% et 100% de l'actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif de droit français ou européens dont les fonds indiciels cotés (ETF) dont :

- 0 à 50% maximum de l'actif net en OPC actions
- 40 à 100% maximum de l'actif net en OPC obligataires et monétaires et monétaires court terme
- 0 à 20% maximum de l'actif net en OPC sans critères de classification
- 0 à 30% maximum de l'actif net en OPC indiciels cotés ;

L'OPCVM pourra avoir recours aux actions ou parts d'OPCVM français ou étrangers dans une limite de 100% de l'actif net et aux parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union européenne respectant

les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier dans une limite de 30 % de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 30% de l'actif net en actions en direct de sociétés de tout type de capitalisation et à hauteur de 25% maximum de l'actif net en obligations internationales publiques ou privées, en titres de créances à court terme ou en instruments du marché monétaire de notation minimale « BBB- » (Agence Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi, via les OPC, dans des titres de catégorie « Haut Rendement » (notation inférieure à BBB- Standard & Pours ou équivalent Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion) dans une limite maximale de 10% de l'actif. La fourchette de sensibilité des instruments de taux sera comprise entre -10 et +10. Les marchés d'intervention sont mondiaux et portent sur des titres libellés dans des devises de l'OCDE.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, de type futures (dont futures sur indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options, swap et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change, volatilité, et matières premières.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net de l'OPC sera systématiquement distribué pour la part "D". Les plus-values réalisées nettes seront systématiquement réinvesties.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés de taux et actions sur lesquels le fonds est exposé respectivement à hauteur de 100% maximum et de 60% maximum de l'actif.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,56 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

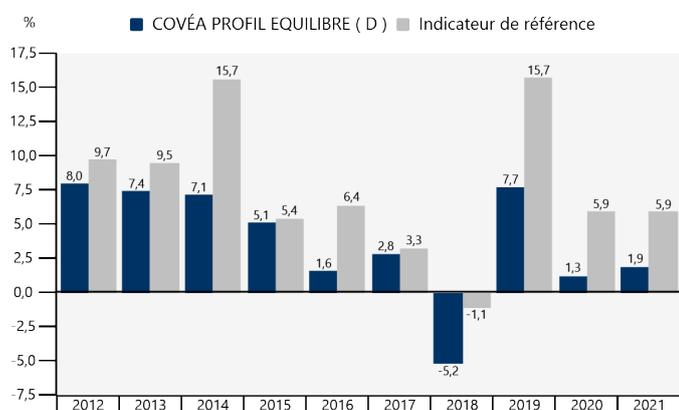
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



Année de création de l'OPC : **1998**

Devise : EUR

Indicateur de référence : 30% MSCI Euro + 35% FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans + 35% €STR capitalisé

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus*.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

* L'indicateur de référence MSCI World est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.

* L'OPCVM a subi un changement d'indice de référence le 17 octobre 2012. Auparavant, son indice de référence était composé de 40% de l'indice MSCI World en Euro, 30% de l'indice FTSE-MTS Global et 30% de l'indice Citigroup World Global Bond Index.

* L'OPCVM a connu un changement d'indice de référence le 30/09/2020. Auparavant, son indice de référence était composé à 40% de l'indice MSCI World et à 60% de l'indice FTSE MTS Global.

* L'OPCVM a connu un changement d'indice de référence le 1er décembre 2021. Auparavant, son indice de référence était composé à 30% de l'indice MSCI Euro, à 35% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government bond IG 5/7 ans et à 35% de l'indice EONIA réajusté.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 juillet 2022.